

14 mai 2024

Incarville, deux ans après



Le 14 mai 2026

Le 14 mai 2024, l'administration pénitentiaire était frappée par un drame qui a bouleversé profondément l'ensemble de ses personnels.

Deux ans après, l'émotion demeure intacte. En ce 14 mai, l'UFAP UNSa Justice UR de Toulouse S'incline avec gravité et respect devant la mémoire de Fabrice Moello et Arnaud Garcia, lâchement assassinés le 14 mai 2024, et adresse une pensée profonde à nos collègues blessés, Damien, Nicolas et Arnault, ainsi qu'à leurs familles, à leurs proches, à leurs camarades et à tous ceux qui ont été marqués, de près ou de loin, par cette tragédie.

Au-delà des services, des fonctions et des affectations, c'est toute la famille pénitentiaire qui a été touchée. Personnels de surveillance, personnels administratifs, techniques, personnels d'insertion et de probation, personnels de direction, en établissement, en PREJ, en ENT, en UH ou en ERIS : chacun a reçu ce drame comme un choc profond, tant il a rappelé que derrière chaque mission exercée au service de l'administration pénitentiaire, il y a des femmes et des hommes engagés, exposés, et parfois frappés dans ce qu'ils ont de plus précieux.

Le souvenir de ce 14 mai ne s'efface pas et ne s'effacera jamais. Il demeure en chacun de nous, dans les services, dans les équipes, dans les établissements et bien au-delà. Il demeure parce que ce drame a meurtri des collègues, des familles, des proches, mais aussi parce qu'il a profondément marqué toute notre institution dans ce qu'elle a de plus humain.

Incarville restera, pour longtemps encore, une blessure dans la mémoire collective de notre administration. Il restera aussi un rappel du devoir qui nous incombe à tous : celui de ne jamais oublier, de rester dignes dans le souvenir, et de continuer à porter ensemble l'exigence de protection, de vigilance et de respect pour l'ensemble des personnels.

Parce qu'au-delà de l'émotion, il y a un devoir collectif : celui de faire vivre la mémoire de nos collègues, de ne jamais laisser ce drame s'effacer avec le temps, et de continuer à porter, ensemble, ce que leur souvenir nous impose en matière de dignité, de protection, de sécurité et de défense des personnels de l'administration pénitentiaire et les valeurs humaines qui nous caractérisent tous.



Pour le Bureau Régional
Cyrille JACQUET